



SYNDICAT NATIONAL DES AGENTS DES DOUANES CGT
Sections de Montpellier – Perpignan – Midi-Pyrénées & DNSCE

GT Audio du 15 mai 2020

**DI D'OCCITANIE : « JE NE REPONDS FAVORABLEMENT
QU'A CE QUI EST RAISONNABLE ! »**

ARRETE TON CHAR ET DEMANDE A MANU*!

Présents : le DI et les 3 DR, M.Mage (adjoint au DI), RI, SG,
SNAD-CGT, CFDT, USD-FO, Solidaires, UNSA.

Après deux réunions audio (les 17 et 24 avril), un GT (le 30), un CTSD audio (le 5), le DI a réuni les OS pendant 3 heures vendredi matin pour faire le point sur sa nouvelle mouture du PRA, matutinalement envoyée par liste de diffusion à tous les agents...

Cette rencontre hebdomadaire s'apparenterait à une sorte de « commission permanente » en temps de crise que nous ne pourrions que saluer si la parole des représentants du personnel était tant soit peu prise en compte.

Comme de coutume et inlassablement nous avons porté les revendications CGT :

- **Consultation des instances** (le CT n'est ni une chambre d'enregistrement, ni une séance d'information professionnelle) ;
- **Transparence, exactitude et actualisation** de l'information communiquée ;
- **Décisions claires, concrètes et prenant en compte la dimension de « personne » des agents** (et pas seulement leur dimension « ressource humaine » qu'on peut, comme pour les autres ressources, mal employer, abîmer ou gaspiller).

Ainsi, si nous avons salué l'introduction, dans le nouveau PRA de la composante « dialogue social » pour faire évoluer le document interrégional (et régional) comme la CGT le demandait de longue date :

Aussi, la direction interrégionale d'Occitanie décline localement le plan national afin d'en préciser les modalités d'application, en fonction de ses propres spécificités. Le présent document est susceptible d'évoluer et d'être ajusté en fonction des décisions gouvernementales ou ministérielles, des préconisations des autorités sanitaires ou suite aux échanges dans les instances de dialogue social.

il s'agit pour l'heure d'une déclaration d'intention que le DI n'est pas pressé de mettre en application !

* Emmanuel Kant, Philosophe allemand du XVIIIe siècle auteur de la « Critique de la raison pure » et surtout de la « Critique de la raison pratique » qui fonde une morale publique... Bien loin du cynisme de nombre de nos interlocuteurs !

La CGT a ainsi demandé à titre général :

- L'élaboration d'un **plan digne de ce nom** qui définisse les **niveaux de priorité par mission**, le **caractère obligatoire ou non pour leur réalisation du présentiel**, des **phases** en fonction de la reprise économique, de l'évolution de la menace ou de la recrudescence pandémique. Celui-ci permettant à chaque collègue d'avoir **une réelle visibilité sur l'avenir de son service et le sien propre** dans un contexte forcément évolutif **grâce à une adaptation anticipée de la posture au contexte** (on en est loin !);
- L'actualisation des quatre annexes au PRA présentées pour le GT du 30 avril et qui ont quelque peu évolué depuis :
 - Où en est-on des stocks d'EPI ? [Annexe 2 au 30 avril]
 - Quid des projections de présentiel moyen par service pour la semaine à venir (semaine 21) et la suivante (22) [Annexe 3] : quand on voit ce qui se profile dans nombre d'unités dès le 18 nous n'avons pas la même compréhension du terme « progressivité » qui figure dans le PRA ; On en déduit que nous restons dans une navigation à vue, mais en poussant le moteur. En bref, après avoir mâché longuement les directives tombées du ministère, la DI laisse le soin à la hiérarchie directe de digérer à toute vitesse les déclinaisons opérationnelles... avec toutes les conséquences que cela comporte.
 - Quelle évolution des fiches métier : on voit par exemple toujours que pour les TSI la mention « privilégier l'assistance par téléphone » conduit à des appels ou mails perso au lieu d'Olga alors que leur spécificité relève bien d'une rubrique à part entière [Annexe 1]
 - Actualisation de la liste chronologique (ce qui permet de n'en rien oublier) des notes publiées sur la question, la dernière remontant au 24 avril [Annexe 4].
- **La mise à jour des éléments obsolètes dudit PRA.**
Depuis 3 semaines, c'est, par exemple, la même mention qui figure pour le télétravail :

A ce jour 276 PC (213 fixes et 63 portables) sont équipés des outils du télétravail (Pulse Secure/Rapido). L'objectif de l'installation de ces outils au 11 mai 2020 sur l'ensemble des PC des services AG/CO sera tenu.

- **L'association des représentants du personnel élus en CTSD** (et compétents pour l'organisation et le fonctionnement des services, la formation, les horaires de travail, ainsi que le prévoit le [décret](#)) **à l'élaboration des Plans de reprise d'activité au niveau régional et local** (les CHSCT intervenant sur leur volet santé, sécurité et conditions de travail).
- L'élaboration d'**une fiche RH pratique** portant à la connaissance des agents et des chefs de service la conduite à tenir et les conséquences sur leur situation personnelle, notamment :
 - Dans les cas où l'agent a au foyer une personne fragile ;
 - Du fait d'une situation telle que prévue par cette mention nouvelle au PRA** :

Les agents sont invités à respecter strictement les gestes barrières préconisés par les autorités sanitaires, ainsi qu'à mesurer eux-mêmes leur température en cas de sensation de fièvre et plus généralement d'auto-surveiller l'apparition de symptômes évocateurs de COVID-19.
 - Dans les cas où, à compter du 2 juin, les enfants ne seraient pas ou peu accueillis, ou en l'absence de transports scolaires, ou de garderie, ou de cantine, ou de difficultés à obtenir les attestations requises...

** Souvenez-vous, naguère il existait une position pour répondre à cette situation : les indispositions passagères ! Mesure prophylactique de bon sens pour éviter de contaminer tout un bureau ou une brigade...

- Pour que soient examinées la situation des personnes vulnérables, et notamment **celle des femmes enceintes**, au regard du contexte pandémique. En effet, la médecine du travail préconise des mises en position de télétravail strict, situation qui n'est pas compatible avec les postes occupés en surveillance par exemple. Il est nécessaire de trouver des adaptations de ces préconisations à la surveillance.
- Concernant les mesures pratiques accompagnant le PRA, que les services de longue durée puissent de nouveau être côtés et des assurances quant au retour au 100 % d'activité au 2 juin. Pour les agents de Perpignan, le DR a assuré que le retour à 100 % n'était pas encore d'actualité même s'il travaillait avec les chefs divisionnaires à une montée en charge adaptée à l'augmentation des flux (traduction : le retour au 100 % est quand même dans les cartons). Il a par ailleurs annoncé qu'il avait donné des instructions pour remettre des services de longue durée dans les côtes de service.

La CGT a dénoncé :

- **L'absence d'information quant à l'application de la note NA RH1 2000383** (qui officialise le vol de congés pour les agents en ASA et qui n'ont pas pu télétravailler et pas par choix !) et qui fait reposer toute sa mise en œuvre sur les chefs de service directs.

Cette situation amplifie toutes les inquiétudes : **inquiétude des agents** quant à leur situation, **inquiétude des responsables de service** qui n'ont aucune consigne (et entrevoient la charge de travail délirante que cela va représenter) et se trouvent, à juste titre, interpellés vu que le PRA indique :

• Les agents se verront adresser une notification individuelle de leur position administrative depuis le 17 mars 2020 jusqu'à la fin de la crise sanitaire.

Et alors même qu'il va falloir autoriser la prise de congés effectifs avant le 31 mai (soit un dépôt des demandes de congés dans les tout prochains jours) comme si la mise en place de la reprise de la réception du public, de la gestion des locaux, des instructions, du collectif de travail, du rattrapage du retard n'allait pas plus que les occuper dès le 18 !

Ou comment des décisions purement dogmatiques et politiques vont coûter beaucoup plus cher que le bénéfice affiché ! Un scandale !

- **La quatorzaine imposée par l'administration qui entre dans l'assiette des jours donnant lieu à prélèvement.** En effet, cette position, les collègues y ont été contraints à titre sanitaire. Il est complètement anormal qu'ils soient pénalisés par suite d'une décision de l'administration alors qu'ils ne l'auraient pas été s'ils avaient été mis en CM. Ces mesures feront de toutes manières l'objet de recours par les agents.
- **La modification à bas bruit** (retour de copie attendu pour le 18 et réduction drastique des effectifs de jour) **de l'organisation du travail à la BSE de Blagnac** sous couvert de « redéploiement des agents » : nous exigeons la consultation des élus avant toute prise de décision ! Il existe de nombreuses missions et activités qui ont été délaissées faute de moyens humains et qui ne demandent qu'à être redynamisées (fret express, aviation privée, formation professionnelle, etc.). **Pas question qu'on décide sans écouter l'expertise des collègues !**
- **La déclinaison du PRA en surveillance** qui est surtout une reprise à marche forcée accompagnée de la simple « précaution » d'inonder les services de « consignes barrières » au cas où... comme une clause de sauvegarde en cas de recrudescence du virus. Mais, on sent bien que la finalité est bel et bien le retour rapide à la normale et avec du résultat s'il vous plaît. Dans la tête de nos dirigeants, la Covid n'est plus qu'un épiphénomène, place à la vie d'avant et après tout, : « il faut apprendre à vivre avec le virus ! », élément de langage bien trop répandu qui confine – excusez-nous l'expression ! – à la pensée magique... ou à l'intention criminelle ?

- **La mise en œuvre de mesures-barrières qui ne s’assortit d’aucune audace**, vraiment !
A titre d’exemple : pas de réponse favorable à la demande de doter les unités de housses jetables (cf. STA) pour les sièges des infracteurs embarqués et leurs véhicules. Pas d’initiative... Pour quelques centaines d’euros, le DI - pour qui le remède serait pire que le mal ! - s’en remet à l’échelon supérieur... Belle illustration du marasme dans lequel nous nous trouvons.
On finira par demander à des experts nationaux un guide méthodologique pour nettoyer les claviers d’ordinateur. Affligeant... Cela prêterait même à rire si n’était en jeu la coquette somme dilapidée à payer de la matière grise sur-indiciée et inutile quand elle n’a pas été, par sa lenteur et sa docilité, carrément nuisible.
- **Les revirements incessants** qui portent atteinte de manière irrémédiable à la confiance qu’on devrait avoir en la parole publique, celle des experts comme celle des responsables. Car enfin, affirmer qu’on peut désormais monter à trois dans les VL (avec des masques quand même) après avoir prôné l’inutilité des masques puis le quinquonce masqué à deux pendant le confinement, ça a de quoi laisser nos collègues bien songeurs. Et nous ne sommes qu’au début de nos peines...

Autres points abordés

Situation des effectifs des brigades de l'interrégion : les côtes de services des brigades font apparaître une augmentation exponentielle des effectifs en présentiel en contradiction avec les préconisations du PRA telles qu'elles ont été présentées aux organisations syndicales il y a une semaine à peine (la fameuse annexe 3 !) La direction assume totalement ce « retour à la normale » - et à marche forcée - en arguant que « le trafic reprend ».

La CGT rappelle que, bien que les gestes barrières soient intégrés par tous les collègues, le risque d'une seconde vague d'épidémie s'en trouve augmenté.

Et que la transmission et la modification de la côte de service se fait en totale contradiction avec le plus fondamental respect de l'organisation des familles, d'autant plus difficile pendant cette période.

L'administration veut tout le monde sur le terrain, car « pas de télétravail pour la surveillance ».

Pour conclure

On est plus que jamais dans le brouillard, et après deux mois de confinement, ce PRA prend des tournures de retour à marche forcée à la « normale ».

Sans même prendre la peine de rassurer, en tenant compte du contexte, nos dirigeants se sont remis aux manettes comme des enfants capricieux devant leurs consoles de jeux.

Vite, vite, il faut remplir les tableaux des résultats, il faut respecter les pourcentages de contrôles internes (et oui, le PPCI pointe son nez !!!).

Les inquiétudes des agents ? ... Balayées ! Il faut sans tarder déférer aux exigences du ministère et donner des gages de docilité... quitte à laisser le personnel sans sécurité ni visibilité.

Il est décidément bien plus aisé de faire des clics droits et « transmettre pour action » ce qui tombe de la strate supérieure que d’organiser concrètement la résilience sur le terrain.

Après tout, pour l’organisation, il y a les chefs de services et leurs adjoints : ils se sont si bien débrouillés tout seuls pendant deux mois !

Alors on peut plus que jamais se poser cette question : « à quoi servent-ils ? »

Situation du 14 mai 2020

Situation au 14 mai	Nombre total d'agents physiquement présents dans les services							
	OPCO/ AG	Surv.	OPCO/AG	OPCO/ AG	Surv.	Surv.	OPCO/ AG	Surv.
Pole RH	2		PerpignanDivision	1		DR	1	
RI	11	0	Le PerthusAuto BSI		15	SGR	5	
PLI	2	3	PerpignanBSI		12	SRE	3	
SGR			PerpignanBureau	3		POC	0	
DR	1		PerpignanVITI	4		PAE	1	
Division	2		Port-VendresBSE		9	GIR		0
Montpellier bureau	7		Port-VendresBureau	2		CCPD		0
Nîmes bureau	7		CerdagneDivision	2	0	CRPC SU		0
Bagnols viti-CI	4		Bourg-MadameBSI	0	11	Toulouse-Portet bureau	3	
Béziers centre Viti-CI	6		PortaBSE	0	10	Montauban bureau	3	
Sète bureau	7		PortaBureau	2	0	Foix bureau	0	
DIV SU		1	AudeDivision	2		Auch bureau	2	
Montpellier BsE		12	CarcassonneBSI		6	Eauze VITI	5	
MMA Bsi		8	CarcassonneViti	4		Frouzins BSI		6
Nîmes Bsi		7	NarbonneBSI		15	Montauban BSI		6
Sète Bse		16	NarbonneViti	5		Gaud BSI		6
GIR		0	Port NouvelleBureau	2		Ax-les-Thermes BSI		5
CRPC		0	POC	3	3	Tlse-Blagnac aéro bureau	7	
POC		0	PAE	3		Albi bureau	2	
PAE	2		SGR	4		Cahors bureau	1	
SGR	0			37	81	Rodez bureau	1	
SRE	1					Gaillac VITI	2	
	52	47				Blagnac BSE		8
						Millau BSI		9
						Tarbes BSE		7
			TOTAL	125	175		36	47

Prochaine réunion audio :

Lundi 25 mai

Epilogue

Le DI a considéré que les demandes de la CGT n'étaient « pas raisonnables »

- Pas raisonnable de connaître les stocks d'EPI pour les semaines à venir ?
- Pas raisonnable de connaître la projection de la moyenne des effectifs en présentiel dans les prochaines semaines ?
- Pas raisonnable de consulter les représentants du personnel sur les plans de reprise actuellement déclinés au niveau régional et local sans aucune prise en compte des besoins et interrogation des agents ?
- Pas raisonnable d'organiser la continuation de nos activités de manière un peu rigoureuse et anticipée – parce que ce n'est pas fini, le risque pandémique bien sûr, mais aussi la canicule, les breakdowns informatiques, les risques technologiques (Lubrizon c'était hier !) ou climatiques ?

Sérieusement, de lui ou de la CGT, c'est qui le « pas-raisonnable » ?

Contacts pour en savoir plus

Frédérique Tuffery - Jean-Christophe Albrich - Agnès Ragaru